

Postulat Edna Chevalley et consorts - Problèmes de Santé et sécurité au travail

Développement

Ce postulat demande au Conseil d'Etat de mener une enquête cantonale afin de mesurer l'impact des problèmes de santé et de sécurité au travail sur l'absentéisme.

Il ne se passe pas de jour sans que nous entendions que les conditions de travail sont devenues extrêmement dures et qu'elles entraînent des souffrances qui sont souvent tues. La crise n'a pas amélioré la situation, bien au contraire.

La prévention et la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles fonctionnent assez bien en Suisse, en particulier dans les secteurs primaires et secondaires. Par contre, l'approche des problèmes de santé et de sécurité au travail est très restrictive, limitée aux maladies et accidents professionnels stricto sensu. Dans le secteur tertiaire, l'approche est beaucoup plus rudimentaire et de manière générale tous les éléments relatifs au cadre de travail (stress, rythmes de travail, flexibilité des horaires, été.), qui sont autant de facteurs essentiels pour la santé et la sécurité au travail, sont peu analysés.

Pourtant, les études qui ont été menées au Suisse ou à l'étranger ont toutes démontré que les problèmes de santé et de sécurité au travail et leur impact sur l'absentéisme sont sous-estimés. Les causes d'absentéisme les plus mal analysées et donc insuffisamment répertoriées sont celles qui ont trait à la surcharge de travail qui s'est accrue ces dernières années. Ces différents éléments sont lourds de conséquences pour les employés mais aussi pour les entreprises. L'absentéisme qui en découle coûte particulièrement cher ; il pénalise également l'entreprise dans son ensemble : les personnes absentes, les travailleurs qui restent en poste, ces derniers d'autant plus si les remplacements ne sont pas organisés.

Une meilleure appréhension des problèmes de santé et de sécurité au travail serait donc bénéfique pour tout le monde, aussi bien les employés que les entreprises.

Par le présent postulat, nous demandons donc au Conseil d'Etat de mener une enquête cantonale sur l'absentéisme qui permette de mettre en évidence les causes en termes de santé et de sécurité au travail dans les entreprises et d'en évaluer les conséquences sur le plan social, sanitaire et économique. Les résultats devront permettre à l'Etat d'avoir une meilleure connaissance des problèmes et de rechercher, puis proposer des solutions.

Souhaite développer et demande le renvoi en commission.

Pully, le 23 novembre 2009.

(Signé) *Edna Chevalley et 35 cosignataires*